



# L'écho du CSE DTSI

## Les élus CGT au CSE DTSI :

Franck Balusson (DTR)  
Laurent Bouix (DTR)  
Géraldine Candidda (DOR)  
Armelle Caron (SI)  
Laila Chatraoui-Mouchrih (SI)  
Rémy Chiménes (SI)  
Jean-Marie Giordano (DTR)  
Ali Gribi (DOR)  
Elisabeth Guibert (SI)  
Nora Laadri (PFC)  
Clément Nurit (V360)  
Laurence Piccolo (DOR)

représentant syndical :  
Fabrice Lebrun (DTR)

Date de parution  
2 Octobre 2024

## Les projets immobiliers pèsent sur les salariés

Les projets immobiliers servent à la direction d'Orange à faire des économies. La direction les accélère pour réduire de 35% en 2030 le volume du parc tertiaire Orange France. Ce sont 15M€ d'économies attendus sur les 17 nouveaux SDIT et 180M€ sur la période 2022 – 2030 (SDIT ≈ projet immobilier).

La CGT, les services de Prévention et Santé au Travail, les expertises et rapports, les remarques et préconisations de l'Inspection du Travail ont déjà alerté la direction depuis plusieurs années sur les dégradations des conditions de travail de ces projets immobiliers.

### La CGT dénonce les économies que la direction fait sur le dos des conditions de travail des salariés.

Côté restauration, la direction impose la réduction des espaces "cantine" au profit des espaces "détente" sur certains sites.

Tout cela conduit les salariés à fuir leurs lieux de travail et opter pour le télétravail à domicile.

Avec l'augmentation des trajets domicile - travail et le télétravail, Orange renvoie sur les salariés le "coût carbone" qu'elle dit économi-

ser sur ces projets immobiliers.

Ces projets continuent d'accroître le déséquilibre vie privée/vie professionnelle.

Une OS a proposé de lancer une expertise au motif que cela servira en cas d'incident grave. La CGT s'est abstenue. Ces expertises donnent toutes le même résultat, et sont onéreuses.

De plus, il ne faut pas attendre un incident grave. La CGT rappelle ses obligations à la direction. Le code du travail et la jurisprudence précisent que lors d'une réorganisation, d'un déménagement, l'employeur doit améliorer les conditions de travail et la santé physique et mentale des salariés, pas les dégrader.

Pourtant, les directions d'Orange et de la DTSI les dégradent pour faire des économies.

La CGT revendique une politique immobilière en adéquation avec les besoins des salariés, conforme à des conditions de travail dignes et respectant l'équilibre vie privée/vie professionnelle et appelle les salariés à se mobiliser pour l'imposer à la direction.

## Les comités restaurants à votre écoute.

Au 1<sup>er</sup> octobre, les prestataires changent pour un grand nombre de cantines Orange.

La CGT est attentive à une restauration de qualité et de proximité fournie aux convives. La CGT est à votre disposition pour faire remonter vos attentes, réclamations à la direction de la restauration

d'Orange par l'intermédiaire des comités restaurants.

Pensez à remplir les cahiers de réclamations.

Vos RP CGT DTSI sont à votre disposition.

## Le handicap, un bilan pas JO.JO.

Un bilan Handicap 2023 en berne....

Malgré une prolongation d'une année de l'accord handicap, qui se termine ce 31 décembre 2024, la CGT dénonce le manque de plan d'actions concret pour recruter davantage de collègues en situation de handicap.

Avec ZERO recrutement externe en CDI en 2022, la DTSI ne se démarque toujours pas des autres entités nationales du groupe alors qu'elle est la division la plus importante en termes d'effectifs. Elle aura fait l'exploit d'un seul recrutement sur toute l'année 2023 !!

Heureusement les pouvoirs publics sont là pour sauver la mise : avec le vieillissement de la population, de plus en plus de salariés en fin de carrière se déclarent, en situation de handicap pour bénéficier d'aides techniques ou encore d'aménagement de poste ou d'horaires.

La loi permet de comptabiliser les salariés de plus de 50 ans à hauteur de 1,5 au lieu de 1. Ce calcul permet à l'entreprise d'atteindre le taux légal minimal obligatoire de 6 %, sans peine.

Une vraie aubaine, merci à nos gouvernants pour ce cadeau.

A la DTSI, comme dans d'autres entités du Groupe, les salariés en situation de handicap sont les victimes de nombreuses incohérences sur des campus dits « neufs » ou « rénovés à neuf ».

Alors que la loi impose une accessibilité minimale des locaux, la direction DTSI préfère traiter les demandes au cas par cas ; à charge des salariés de dé-

montrer leurs besoins d'accessibilité !

Quid des éventuels futurs recrutements potentiels ?

Sans réelle politique volontariste et remise à plat du processus de recrutement aucune avancée d'un bilan handicap positif n'est possible à DTSI.

Votre correspondante CGT à la commission handicap DTSI : Sylvie Amissé DTSI/DISU.



## Actualités prestations CSE

Pour bénéficier de vos prestations, pensez à mettre à jour votre QF.

L' aide à la rentrée scolaire (ARS) attribuée sous la forme de carte cadeau dématérialisée reste ouverte jusqu'au 8 Novembre 2024 inclus.



Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI de septembre 2024

Vous souhaitez nous contacter pour adhérer à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT Fapt Orange

